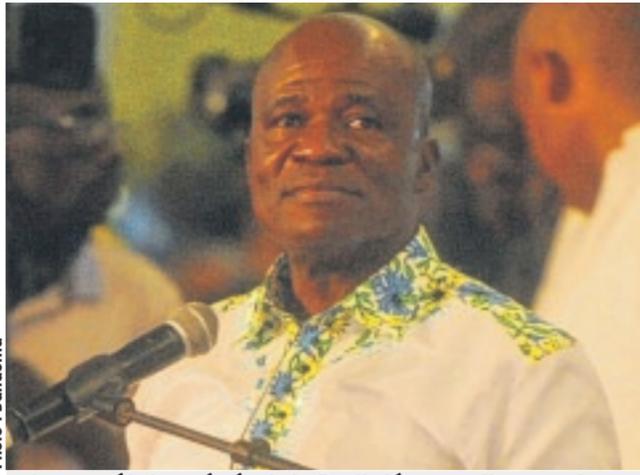


2 Politique

PDG/Exclusion et démissions en cascade à Cocobeach

Le temps de s'asseoir et de sévir !



Le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Faustin Boukoubi...



... et le président de la Commission de discipline, Emmanuel Nze Bekale, devront rassurer...



...la base quant à la situation actuelle du parti gagné par le malaise.

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

A la suite de l'exclusion du Parti démocratique gabonais (PDG), pour intelligence avec l'ennemi (opposition), du maire de la Cocobeach, une douzaine de conseillers municipaux ont décidé, par solidarité avec le banni, de tourner le dos au parti au pouvoir. Plongeant cette petite ville côtière dans une crise sans précédent. Une situation qui devrait enfin permettre aux instances de cette formation politique, non pas d'ouvrir une chasse aux sorcières, mais d'opérer un véritable toilettage sur l'ensemble du pays. Tant les comportements de certains «camarades», aussi bien hauts placés que de simples militants, pendant la période du scrutin présidentiel, frisaient l'insubordination aux allures de trahison.

LE Parti démocratique gabonais (PDG) vit un malaise certain. Le dire est aujourd'hui n'est qu'une lapalissade. C'est tout bonnement enfoncer une porte ouverte. Tant les faits, surtout lors de la dernière élection présidentielle, laissent transparaître des signes d'un pourrissement évident.

Si cela fait longtemps que rien ne va plus en son sein, les derniers "mohicans" et certains observateurs qui savaient à quoi s'attendre le 27 août passé, ne comprennent cependant pas la frilosité dont font montre les instances dirigeantes à en finir avec la «mauvaise graine» qui a pris sur elle de tuer cette formation politique de l'intérieur. Et comme il n'est de vérité que le temps ne révèle. La situation du PDG à Cocobeach où six conseillers municipaux et un élu départemental, ainsi que quatre colistiers viennent collectivement de démis-

sionner, par solidarité envers le maire de cette localité, exclu de ce parti au pouvoir et évincé de ses fonctions, est venue lever le voile sur certaines pratiques qui minent cette formation. Au point que beaucoup estiment, depuis l'élection présidentielle, que la ville côtière ne saurait être l'unique terreau de cette fronde de certains Pédégistes. Ils sont nombreux, en effet, disséminés à travers le pays, qui passent désormais le plus clair de leur temps à pourfendre et à violer ostensiblement les textes de cette chapelle politique.

De ce fait, comment faire ? Une question qui ne semble nullement, au regard du laisser-aller, être appréciée de la même façon par ceux dont la mission est de traquer tous les contrevenants aux lois et règlements du parti des masses. Pourtant, ce ne sont pas les occasions qui manquent pour leur tordre le cou.

Déjà, jusqu'à présent, personne ne comprend pourquoi un état des lieux de la récente campagne présidentielle n'est pas fait. Si des gadgets, accessoires et autres sommes d'argent ont été sortis pour le soutien de leur champion, le silence assourdissant qui règne après un scrutin qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, est là pour conforter ceux qui pensent que le complot était à tous les niveaux de la pyramide.

Les mêmes observateurs appellent vivement que la mesure disciplinaire qui a frappé l'ex-édile de Cocobeach soit étendue aux autres villes et recoins, où d'autres «camarades» ont brillé par la même désobéissance vis-à-vis du «Distingué camarade», président du parti, Ali Bongo Ondimba, alors engagé dans une étape cruciale de l'histoire politique du Gabon. Que sont donc devenus les casquettes, tee-shirts,

polos, frigidaires, et autres biens en rapport avec cette campagne ? Tout cela a-t-il été distribué correctement ? Si c'est le cas, pourquoi donc autant de plaintes jusqu'au jour du vote ? Port-Gentil, Oyem, Mouila, Tchibanga, Lambarené et Libreville n'ont pas été, à quelques exceptions près, au cœur d'une activité militante sans failles. Tout au contraire. Certains cadres du parti en charge de faire réélire leur candidat ont clairement brillé par leur absence notoire sur le terrain, auprès du potentiel électoral dont l'exaspération s'est exprimée le jour J. Ou bien ils ont fait semblant, pour justifier les colossaux moyens en leur possession. Beaucoup ont donc fait dans un minimalisme qui n'avait d'égal que leur dessein caché de garder par devers eux toute la «richesse électorale». C'est vrai, il nous revient que certains de ces cadres provinciaux ont été obligés

à faire des comptes, à rembourser ce qu'ils avaient voulu garder par devers eux. Autrement dit, des pièces et chambres entières de gadgets électoraux. Même si ce n'était en réalité que quantité négligeable par rapport aux centaines de millions de francs perçus pour faire bouger les lignes dans les différents bureaux de vote. Identifiés, ces militants indéliques sont connus de tous.

Au prétexte que la situation politique du moment est sensible, personne n'a le courage de lever le petit doigt pour impulser la dynamique réparatrice. Pis, d'autres mettent en avant les Législatives à venir pour justifier ce perfide statu quo.

Le temps de s'asseoir et sévir ne devrait-il pas s'imposer à toutes les instances du parti, pour mettre un terme au pourrissement actuel ?

Conseil national de la démocratie/Troisième assemblée plénière

Plusieurs recommandations adoptées

J.K.M

Libreville/Gabon

Plus tôt que prévu, les conseillers membres ont mis un terme à leur conclave en adoptant certaines recommandations.

INITIALEMENT prévue pour le 24 de ce mois, la fin des travaux de la troisième assemblée plénière ordinaire du Conseil national de la démocratie (CND) a finalement eu lieu hier, au siège de cette institution sis au boulevard Triomphal. Dans l'anonymat. Dans le rapport final transmis à notre desk, il est fait état de ce que les conseillers membres ont adopté un ensemble de recommandations tendant à l'amélioration du fonctionnement du CND et au règlement des conflits au sein de certains partis politiques.



Comme à l'ouverture, le président du CND, Me Séraphin Ndaot Rembogo (micro), a présidé la fin des travaux de la 3e assemblée plénière ordinaire.



Quelques conseillers membres, lors d'une précédente cérémonie de clôture.

S'agissant du premier point, les participants ont approuvé à l'unanimité le principe de la permanence des commissions, sans toutefois évaluer son incidence sur les finances de l'institution. De même, ils ont jugé utile de porter la durée du mandat des membres du bureau du CND à 4 ans, dans le cadre de l'harmoni-

sation de leurs mandats avec celui des autres institutions. Sur le deuxième point, les sanctions arbitraires ont été prononcées par la plénière. C'est ainsi que l'Alliance démocratique et républicaine (Adere), l'Union nationale des forgerons (Unaf) ont été suspendues de prendre part aux travaux du CND

jusqu'à la notification à cette institution des décisions de leurs congrès électifs. Étant entendu que, tous ces partis politiques ont trois mois pour régulariser leur situation.

Dans le même ordre d'idées, la suspension de l'Union pour le progrès national (UPN) a été renouvelée et, dans le cas de l'Union

pour le développement et la liberté (UDL), la plénière a dit s'en tenir à la décision de justice désignant M. Emane Ayoume comme président de cette formation politique.

Sur un tout autre point, les conseillers membres se sont vu remettre la synthèse du rapport d'évaluation de l'observation de la

dernière Présidentielle par le CND. Ils devraient l'examiner lors d'une prochaine session plénière ou assemblée générale.

Dans son propos de clôture, le président du CND, Me Séraphin Ndaot Rembogo, s'est réjoui de la pertinence des recommandations. D'autant que, selon lui, elles sont "résolument et constamment orientées vers la satisfaction des besoins et attentes des populations et contribueront efficacement à lutter contre les crises multiformes et multisectorielles récurrentes que connaît notre pays". Et de poursuivre : "La pertinence de vos conclusions confirme la nécessité et l'urgence de mettre en place les mécanismes qui permettront d'asseoir le processus de régulation de notre système démocratique, telle que souhaitée par le gouvernement et attendue par les populations".